

■ **René Conil**, à Morges, en faillite (FOSC du 23.09.2003, p. 15). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 10 octobre 2003. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.
Journal no 12445 du 29.12.2003
(02058218 / CH-550.0.041.787-0)